

ÉLECTIONS CONSEIL DE L'ORDRE

24 & 25 NOV 2022



PROFESSION DE FOI

Jérémy BALZARINI, 48 ans.

Prestation de serment en décembre 2002.
Salariné de l'Ordre de 1999 à 2002 en qualité
de bibliothécaire.

Collaborateur puis associé au sein de la
SCP DELMAS RIGAUD LEVY
aujourd'hui LEVY BALZARINI SAGNES SERRE LEFEBVRE.

Membre de la CARPA de 2013 à 2016.

Activité judiciaire essentiellement en droit immobilier et droit de la santé.

Alice DEMAN, 38 ans.

Prestation de serment en décembre 2009.

Première collaboration libérale chez SVA
puis les Avocats du Thélème avant de fonder
son cabinet en 2020.

Activité majoritairement en conseil en droit des sociétés
et droit commercial.

Activité contentieuse essentiellement devant le Tribunal
de Commerce.

VOTEZ
BALZARINI
DEMAN

Chères Consœurs,

Chers Confrères,

V

B

D

Pourquoi nous ?

Nos motivations

Vous présenter notre candidature en tant que membres du Conseil de l'Ordre :

+ C'est avant tout s'interroger sur **notre légitimité.**

Se poser la question et douter de la réponse : voilà notre point de départ.

Jean-Pierre COFFE a été recruté pour la première fois grâce à ces mots :

"Ne sait rien faire, mais plein de bonne volonté"

C'est avec la même humilité mais avec autant de détermination que nous souhaitons servir l'intérêt commun de notre Barreau.

+ C'est aussi vous soumettre **un binôme qui ait du sens.**

Si la parité est parfois décriée, elle est pour nous gage de diversité, d'équité et donc de modernité.

Notre duo se veut résolument mixte jusqu'au sein de ses compétences, alliant activité judiciaire et activité de conseil afin de cerner au mieux l'ensemble des problématiques qui nous seront soumises.

+ C'est surtout **se mettre à votre service.**

En toute transparence, être constamment à votre disposition et à celle de nos Bâtonnier et vice-Bâtonnière pour mettre en œuvre le programme pour lequel vous les avez élus, et contribuer ainsi à l'évolution pérenne de notre profession, tel est notre crédo.

En quoi croyons-nous ?

Nos convictions

Nous croyons en notre serment et aux attentes qui en découlent.

+ **Valeurs**

Humanité, confraternité, déontologie : c'est le socle de notre profession.

Ces valeurs fondamentales doivent guider son développement et sa modernisation.

+ **Bienveillance**

Protéger nos pairs mais aussi les justiciables.

Défendre ceux qui respectent notre déontologie, sanctionner ceux qui l'enfreignent.

Cette bienveillance symétrique est gage de notre légitimité.

+ **Dévouement**

A l'heure où l'Avocat fait face à de multiples menaces, il nous faut œuvrer ensemble pour nous imposer comme un acteur de confiance incontournable.

Vous pouvez compter sur notre dévouement sans faille dans la réalisation de cette mission commune.

Que souhaitons-nous ?

Nos préoccupations

Forts de ces convictions, nous voulons être force de proposition pour faciliter à chacun l'exercice de sa pratique.

Parmi les problématiques qui nous préoccupent et qui ne peuvent trouver de réponse que par une action collective, citons :

- * Lutter contre la durée excessive des procédures (pertinente initiative du groupe « DIX POUR CENT ») et les défauts de notifications (CPH dernièrement) préjudiciables aux clients et aux Avocats,
- * Exercer et vivre dignement de notre profession, y compris et surtout pour les plus jeunes,
- * Organiser une proximité privilégiée avec les greffes et les différents acteurs de la vie juridique et judiciaire,
- * Valoriser et harmoniser les pratiques de digitalisation aux fins de communication et d'exercice professionnel,
- * Agir contre le fléau de la péremption d'instance en cause d'appel et pour la revalorisation des frais irrépétibles tant déconnectés des réalités,
- * Communiquer sur les aides auxquelles nos cabinets peuvent prétendre ainsi que sur tous les évènements valorisant notre métier auprès des justiciables,
- * Améliorer les mandatements communs existants, en rétablir ou pérenniser d'autres,
- * Pour toutes les spécialités, permettre l'accès à davantage de formations de proximité ou dématérialisées,
- * Renforcer l'attractivité de nos cabinets pour lutter contre les difficultés de recrutement.

Autant de sujets sur lesquels nous sommes parvenus à une position commune alors même que nous étions parfois éloignés.

C'est le fruit d'une alliance entre deux tempéraments, deux façons d'exercer.

Agitateurs d'idées mais toujours ouverts et attentifs à l'argument qui nous fera, sinon changer de point de vue, du moins évoluer tous ensemble.

Vos Bien Dévoués.